

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

EDUCATION INSTRUCTION

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A MM. les Commissaires et Syndics,
et aux Directeurs et Directrices des
écoles catholiques de la Province de Québec.

Québec, 25 août 1919.

Le Conseil Supérieur d'Hygiène, avec l'autorisation du Lieutenant-Gouverneur en Conseil, a décrété la vaccination antivariolique obligatoire pour tous les élèves des écoles de cette province. Je vous prie donc, dans l'intérêt public, de prêter votre loyal concours au Conseil supérieur d'Hygiène, en veillant à ce que seuls les élèves pourvus d'un certificat de vaccination antivariolique, soient admis aux écoles placées sous votre contrôle.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

CARLLE-F. DELAGE,
Surintendant.

41e ANNÉE

Avec la présente livraison, *l'Enseignement primaire* entre dans sa quarante et unième année de publication ininterrompue.

PÉDAGOGIE

L'année scolaire 1919-20 vient de commencer. Sera-t-elle une *bonne année*, une année de progrès, pendant laquelle la fréquentation scolaire sera irréprochable ? La réponse est au personnel enseignant.

"Tel maître, telle école". C'est une vérité pédagogique admise de tous. Si les instituteurs sont zélés et ponctuels, les élèves les imitent ; si les institutrices et les institutrices sont d'une tenue et d'une conduite irréprochables, les élèves les respecteront ; si les instituteurs et les institutrices préparent bien leur classe, les élèves s'intéresseront à leur enseignement ; si les instituteurs et les institutrices aiment sincèrement les enfants qui leur sont confiés et les respectent chrétiennement,